

COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

COMPTE-RENDU – RENCONTRE DU 18 FÉVRIER 2016

RÉDIGÉ PAR FRÉDÉRIC LEWIS, SECRÉTAIRE CVAP

Étaient présents :

M. Angenot Francis-Olivier	Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste
Mme Boiteau Caroline	ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques
Mme Brodeur Caroline	Conseil régional de l'environnement — Capitale-Nationale
M. Cazalis Pierre	Comité de relations avec la communauté du Port de Québec
Mme Dandois-Fafard Maxine	Présidente, Conseil de quartier Vieux-Limoilou
Mme Lévesque Mélanie	Administratrice, Conseil de quartier de Maizerets
M. Métivier Anick	Directeur adjoint, relation avec la communauté, Port de Québec.
M. Samson Alain	Président du Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire
M. Saucier Nicolas	Vice-président, Conseil de quartier Saint-Roch
Mme Verreault Suzanne, Présidente	Présidente de l'arrondissement de La Cité-Limoilou, Conseillère municipale — district de Limoilou
Mme Verreault Sylvie	Division de la qualité du milieu, Ville de Québec

Étaient absents :

M. Brault Normand	Conseiller au contrôle, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques
-------------------	---

Mme Fontaine Catherine	Secrétariat à la Capitale-Nationale
M. Girard Maxime	Administrateur, Conseil de quartier de Lairet
Mme Levaque Renée	Coordonnatrice Santé et environnement, Direction de Santé publique
M. Turgeon Pierre	Administrateur, Conseil de quartier Vieux-Limoilou
M. Verret Steeve	Conseiller municipal – membre du comité exécutif responsable de l’environnement

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Mot de bienvenue et présentation des membres	5 min
2. Révision du mandat du CVAP	60 min
3. Plan d’action	2 min
4. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 21 janvier 2016	5 min
5. Suivis des dossiers – 21 janvier	25 min
6. Suivi d’information du MDDELCC	2 min
7. Suivi d’information de la DSP	2 min
8. Suivi d’information du Port de Québec	10 min
9. Autres sujets <ul style="list-style-type: none"> a. Rencontre d’utilisateurs b. ACEE et choix d’un consultant 	10 min
10. Date de la prochaine rencontre 24 mars 2016	1 min
11. Fin de la rencontre	1 min

Abréviations : VQ = Ville de Québec; SCN = Secrétariat de la Capitale nationale; MDDELCC = ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques; APQ = administration portuaire de Québec

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
<p>1. Mot de bienvenue présentation des membres.</p>	<p>Mme la présidente accueille les membres de l'assemblée et l'ordre du jour est accepté. Les membres se présentent tour à tour en la présence d'un nouveau membre officiel (Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste); M. Francis-Olivier Angenot, ainsi que de Mme Caroline Boiteau, en substitution de M. Normand Brault du MDDELCC</p>			
<p>2. Révision du mandat du CVAP</p>	<p>Mme la présidente précise avoir reçu d'un membre des commentaires verbaux portant sur la révision de mandat. Par ailleurs, 5 membres se sont prêtés à la réflexion en répondant à un sondage lancé par le secrétaire.</p> <p>La discussion reprend néanmoins le mandat point par point.</p> <p>La mission du CVAP réfère à celle du port qui ne se restreint pas à un volet économique. Il est suggéré de ne pas mettre le qualificatif « économique »</p> <p>Objectifs : Réordonner et reformuler</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier si l'exploitation s'effectue en conformité avec les normes applicables, dans le respect des exigences environnementales et des meilleures pratiques en ce domaine. • Documenter... • Identifier des actions permettant l'atteinte de la mission du Comité. 	<p>Mettre à jour l'énoncé de mission dans le prochain document d'assemblée pour modification.</p>	<p>Secrétaire.</p>	<p>Prochaine assemblée.</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la mise en place d'un processus d'amélioration progressive et le maintien des acquis. • Maintenir un climat de collaboration entre les différentes parties concernées de façon à établir un dialogue constructif. • Influencer les instances concernées en vue de réaliser sa mission. • Rendre compte de ses actions. <p>Moyens proposés.</p> <p>En ce qui concerne les moyens proposés pour l'atteinte de la mission du CVAP, le représentant de l'APQ fait remarquer qu'il n'y a pas de garantie que la liste de la matrice de risques utilisée par l'APQ dans le cadre de son système de gestion environnementale ISO 14001 soit disponible.</p> <p>Dans un tel cadre, l'APQ aurait des obligations légales de mettre à jour cette liste, mais peut-être pas de la diffuser au grand public. Par ailleurs, le représentant souligne que, si l'APQ se dirige vers un cadre compatible à la norme ISO 14001, celle-ci ne sera peut-être jamais formellement adoptée à court terme puisque ceci supposerait que l'ensemble de ses composantes (utilisateurs) s'y conforme également. La mise en place du cadre est retardée avec Beauport 2020, et ultimement, même si le cadre est en place, il n'est pas évident que la certification serait demandée. Il serait possible d'obtenir une présentation sur la vie du cadre 14001 par Frédéric Maloney</p> <p>Commentaire d'un membre: c'est à l'APQ de générer la liste,</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>et non pas au comité, et il faudrait donc retirer cette action des moyens.</p> <p>Question de la représentante du service de l'environnement de la Ville de Québec: Est-ce qu'il y a eu une présentation des risques associés aux activités portuaires auprès du comité ?</p> <p>Réponse du représentant de l'APQ : Non, mais il serait possible de faire ce qui a été fait auprès des citoyens du Cap blanc, un commissaire de pompier (sécurité civile ou autre) est venu témoigner qu'un plan de sécurité existe. Par ailleurs, il existe un Comité de gestion des risques auquel le CVAP pourrait s'adresser. Ceci amène à suggérer qu'une requête portant sur la gestion des risques serait plus facilement traitée qu'une requête sur les risques eux-mêmes.</p> <p>À la lumière de ces réflexions, la première puce des moyens proposés pour l'atteinte de la mission serait reformulée de la manière suivante; Recueillir de l'information disponible sur les principaux risques sur l'environnement et la santé associés aux activités portuaires. Vérifier comment ces risques sont gérés par les divers organismes générateurs de risques et les organismes de régulation. Établir les priorités sur lesquelles se concentrera le CVAP à la lumière des risques identifiés et de leur gestion. Il est entendu de retirer la 1ere note de bas de page.</p> <p>La 2e puce est supprimée.</p> <p>La 3e est maintenue, mais reformulée de la manière suivante; Établir et réaliser annuellement un plan d'action permettant la réalisation du, ou des, objectifs prioritaires déterminés par le</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>CVAP.</p> <p>Tenir des rencontres mensuelles est un moyen qui est évidemment conservé.</p> <p>La 5e puce doit être reformulée comme suit : Encourager la mise en place au port de Québec d'un système de gestion environnementale respectant les normes les plus élevées, notamment l'obtention de la norme 14 001 (À revoir, car possiblement à repositionner dans les actions).</p> <p>La sixième puce est reportée au plan d'action.</p> <p>La 7e puce doit être supprimée.</p> <p>La puce concernant le site Internet doit être maintenue, mais résumée ainsi : Tenir un site Internet à jour rendant accessible à la population la documentation pertinente disponible.</p> <p>Le dernier point doit être maintenu.</p>	<p>Reporter la 6e puce au plan d'action.</p>	<p>Secrétaire.</p>	<p>Prochaine assemblée.</p>
<p>3. Plan d'action</p>	<p>Ce point ne peut qu'être abordé une fois le sujet précédent couvert en totalité et épuisé, ce qui vient d'être fait. Le point est donc reporté à l'ordre du jour suivant.</p>	<p>Reporter le point à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.</p>	<p>Secrétaire</p>	<p>Prochaine rencontre</p>
<p>4. Adoption du compte-rendu de la</p>	<p>Le compte-rendu est accepté avec quelques corrections.</p>	<p>Apporter les corrections et porter au site</p>	<p>Secrétaire.</p>	<p>Avant la prochaine rencontre.</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
rencontre du 21 janvier 2016		Internet.		
5. Suivis des dossiers – 21 janvier	<p>Le secrétaire présente les suivis réalisés et détaille les nouveaux développements.</p> <p>Le secrétaire mentionne que toutes les modifications demandées au site Internet ont été apportées. Qu'il n'y aura pas de frais supplémentaire de la part d'UNIK hormis le temps requis pour le paramétrage des adresses électroniques (2h à 80\$/h). Il est convenu de rendre à nouveau disponible le site Internet pour que les membres puissent le consulter et émettre des commentaires.</p> <p>Un communiqué devrait être publié pour le lancement, avant la prochaine rencontre. Il faut prendre entente avec le service de communication de la VQ, le secrétaire préparera un projet, mais c'est la présidente qui doit obtenir l'accord auprès du service des communications.</p>	<p>Commenter le site Internet.</p> <p>Intégrer les correctifs.</p> <p>Paramétrer les adresses électroniques.</p> <p>Préparer un projet de communiqué.</p> <p>Prendre entente avec le service des communications de la Ville de Québec.</p>	<p>Membres.</p> <p>Secrétaire.</p> <p>Secrétaire.</p> <p>Secrétaire.</p> <p>Présidente et secrétaire.</p>	<p>Vendredi le 26 février.</p> <p>Le plus tôt.</p> <p>Le plus tôt.</p> <p>Le plus tôt.</p> <p>Avant la prochaine rencontre.</p>
6. Suivi d'information du MDDELCC	Le représentant du ministère est absent en raison des moyens de pression des employés de l'état. C'est la raison pour laquelle est présente Mme Boiteau, directrice régionale adjointe au Centre de contrôle environnemental du Québec du			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>MDDELCC.</p> <p>Elle informe le comité du déroulement des audiences opposant l'APQ contre le procureur général du Québec; les auditions sont terminées. Le juge prend maintenant la cour en délibéré et se donne une période de un an pour étudier le dossier à savoir que les lois provinciales sont inopérantes en ce qui concerne les activités portuaires.</p> <p>Mme Boiteau relate également la parution d'un avis public paru le 17 février dans le journal le Soleil mentionnant les modalités pour joindre ou se retirer du recours collectif en cours.</p>			
7. Suivi d'information du DSP	La représentante du DSP étant absente, ce point est omis.			
8. Suivi d'information du Port de Québec	<p>L'étude d'impact devrait être présentée à l'agence canadienne d'évaluation environnementale à la mi-février. Après quoi l'Agence se réserve un délai de 30 jours pour l'analyse de concordance. Si l'étude d'impact est jugée recevable, elle sera possiblement rendue publique à la fin mars. Autrement, le promoteur devra retourner à sa planche à dessin. L'APQ informe le comité de son intention de présenter l'étude d'impact environnemental.</p> <p>Relativement à la demande d'un membre concernant la possibilité de documenter et produire des renseignements et</p>	Faire parvenir aux membres le document de suivi.	Secrétaire	Avant la prochaine rencontre

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>informations sur la congestion aux quais, le secrétaire a omis de faire circuler un document de suivi de l'APQ. Le secrétaire doit la faire circuler aux membres et la mettre en ligne dans la documentation.</p> <p>Concernant les spécifications techniques des stations de suivis de qualité atmosphérique, le représentant de l'APQ mentionne que M. Maloney, directeur à l'environnement viendra faire la présentation des équipements utilisés lors de la prochaine rencontre le 24 mars 2016. Il faudra voir à communiquer avec M. Maloney pour lui spécifier si la rencontre doit porter ou non sur le SGE.</p>	<p>Mise en ligne du document.</p> <p>Contacteur M. Maloney pour voir aux détails de la séance.</p>	<p>Secrétaire</p> <p>Secrétaire</p>	<p>Avant la prochaine rencontre</p> <p>Avant la prochaine rencontre</p>
9. Autres sujets	<p>Financement par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale :</p> <p>La présidente et la représentante de la Ville de Québec ont déterminé les modalités de gestion du montant de l'ACEE. Le secrétaire doit remplir les formulaires et valider le scénario retenu auprès de l'ACEE.</p> <p>La présidente aurait reçu une première proposition de firme consultante pour le dossier. Ne la connaissant pas, elle recueille les avis. Elle en obtient deux, ils sont défavorables. Ils ne remettent pas en cause le professionnalisme de la firme, mais le champ d'expertise (gestion de l'eau) ne semble pas convenir aux besoins du CVAP.</p> <p>Le choix d'un consultant doit donc être rediscuté lors de la prochaine rencontre, avec, idéalement, en main, les CV ou</p>	<p>Compléter les formalités de gestion du montant de l'ACEE</p> <p>Remettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine rencontre</p> <p>Faire parvenir des</p>	<p>Secrétaire</p> <p>Secrétaire</p> <p>Membres</p>	<p>Au plus tôt</p> <p>Prochaine rencontre</p> <p>26 février</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>résumés des candidats pour la prochaine rencontre.</p> <p>Les membres ont jusqu'à vendredi le 26 février pour faire parvenir des suggestions au secrétaire. Ce dernier doit, par ailleurs, faire parvenir le détail de la demande et ce qui est recherché comme profil aux membres.</p> <p>Invitations aux utilisateurs :</p> <p>Le secrétaire mentionne qu'une réponse positive a été reçue de Glencore pour une éventuelle présentation en avril. Le représentant du Comité de relation avec la communauté mentionne qu'il fera quelques contacts pour obtenir d'un autre utilisateur qu'il vienne rencontrer le CVAP.</p> <p>Remerciements pour la représentante de Initiative citoyenne vigilance Port de Québec :</p> <p>La présidente présente au Comité le projet de lettre de remerciement pour Mme Lalande. Le Comité valide le ton et formule des commentaires concernant un ajout et la redondance des remerciements dans le dernier paragraphe.</p> <p>Le principal ajout concerne le souhait de conserver un lien actif avec le groupe de madame Lalande selon la formule suivante : « Nous espérons pouvoir continuer à collaborer avec vous dans le but de réaliser nos objectifs communs »</p> <p>Autres :</p> <p>Dans le cadre d'une rencontre du conseil de quartier Saint-Roch, M. Jean-Yves Duclos, député fédéral pour la circonscription de Québec, aurait mentionné qu'il est au</p>	<p>suggestions de candidats</p> <p>Faire parvenir le détail de la demande aux membres</p> <p>Prendre contact avec ces utilisateurs</p> <p>Finaliser la lettre et la mettre à la poste</p>	<p>Secrétaire</p> <p>Secrétaire</p> <p>Présidente</p>	<p>Avant la prochaine rencontre</p> <p>Avant la prochaine rencontre</p> <p>Lorsque possible</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>courant des enjeux entourant les activités portuaires. Il est souligné, par ailleurs, qu'il a assisté aux assemblées annuelles du CVAP.</p> <p>M. Alupa A. Clarke, député fédéral de la circonscription de Beauport-Limoilou, assiste également aux rencontres du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou.</p> <p>La représentante du Conseil de quartier des Maizerets indique que, possiblement, un(e) substitut sera présent à la prochaine rencontre.</p>			
<p>10. Date de la prochaine rencontre 24 mars 2016</p>	<p>Le secrétaire rappelle la prochaine date de rencontre, soit jeudi le 24 mars 2016</p>	<p>Faire parvenir les rappels et invitations électroniques.</p>	<p>Secrétaire.</p>	<p>En temps opportun.</p>
<p>11. Fin de la rencontre</p>	<p>La rencontre est levée à 22:10.</p>			